



La valeur de l'agrément

ATTEINDRE L'ÉMINENCE PAR LE BIAIS DE L'EXCELLENCE

La valeur de l'agrément

ATTEINDRE L'ÉMINENCE PAR LE BIAIS DE L'EXCELLENCE

Avec plus de 130 écoles de sciences infirmières au Canada offrant une formation préalable au permis d'exercice, des demandes accrues du gouvernement pour l'admission d'étudiantes et étudiants en sciences infirmières et un nombre d'inscriptions enregistré plus élevé que jamais, la reconnaissance officielle que votre programme répond aux normes nationales en matière d'excellence est primordiale.

Votre école produit des infirmières et infirmiers diplômés qui possèdent une base théorique et scientifique approfondie, de solides compétences en raisonnement clinique, un jugement clinique solide, des compétences techniques perfectionnées, de la compassion, de l'attention et une résilience émotionnelle.

Votre corps professoral travaille sans relâche pour maintenir la haute qualité de la formation en sciences infirmières pour laquelle le Canada est reconnu à l'échelle de la planète.

Qu'est-ce qui positionne **votre école** à l'avant-garde de la formation en sciences infirmières aux yeux de la population étudiante et du public?



L'**agrément** indique au monde entier qu'un établissement atteint ou dépasse les normes de qualité et est agréé par un organisme national reconnu comme l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI).

Il atteste également aux étudiantes et étudiants en sciences infirmières et au public qu'un programme a fait l'objet d'une autoévaluation rigoureuse et d'une évaluation par des pairs indépendants et objectifs quant à la qualité globale de la formation.

En tant que processus volontaire mais stimulant qui révèle les points forts de votre programme et, plus important encore, les domaines sur lesquels se concentrer, le sceau d'agrément de l'ACESI signifie que votre programme répond à des **normes universitaires élevées** et que votre école est impliquée dans un **processus d'amélioration continue de la qualité**.

L'agrément de l'ACESI vous aide à atteindre l'**excellence** en formation et l'**éminence** mondiale.

La norme d'or

Reconnu à l'échelle internationale, l'agrément de l'ACESI soutient le recrutement d'étudiantes et étudiants en attirant des candidates et candidats de grande qualité, à la recherche d'écoles dont les programmes de sciences infirmières répondent à la « norme d'or » nationale.



Pouvoir de négociation

Sur le plan administratif, les écoles agréées par l'ACESI sont armées d'un rapport présentant des améliorations recommandées éclairées par des données probantes (relativement, entre autres, à la dotation en personnel, aux finances, etc.) qui confèrent aux chefs de programme un pouvoir de négociation pour soutenir les demandes d'amélioration du programme.

L'agrément est synonyme d'excellence!



TÉMOIGNE D'UNE
QUALITÉ ÉLEVÉE



EST CONFORME
AUX NORMES
NATIONALES



ATTIRE LES
MEILLEURS
ÉTUDIANTES ET
ÉTUDIANTS



CONFÈRE UN
POUVOIR DE
NÉGOCIATION



RENFORCE
LES DÉCISIONS
RELATIVES AUX
PROGRAMMES
D'ÉTUDES

Avantages du programme d'agrément de l'ACESI



Observations et
commentaires constructifs



Promotion de la réflexion et de
l'analyse au sein du corps professoral



Résultats optimaux des
étudiantes et étudiants



Reconnaissance du travail
et du dévouement

Plus qu'une approbation

Alors que le processus d'approbation administré par les organismes de réglementation met l'accent sur la sécurité des patients et les compétences provinciales, l'agrément de l'ACESI est un processus en **plusieurs étapes** qui implique une évaluation rigoureuse des normes nationales d'excellence académique.



Les écoles agréées par l'ACESI bénéficient d'un programme national en évolution, basé sur plus de 30 ans d'expérience, qui garantit que les programmes de formation en sciences infirmières sont **conçus avec soin**, adaptés aux besoins actuels de la population canadienne et novateurs, et qu'ils promeuvent l'équité, la diversité et l'inclusion dans les soins de santé.



Bureau de l'agrément de l'ACESI

Le bureau de l'agrément de l'ACESI est un organe décisionnel indépendant pour les examens d'agrément de l'ACESI. Il est composé de membres du corps professoral expérimentés, d'une étudiante, d'un représentant du public, d'un employeur du domaine infirmier et d'un membre d'un organisme de réglementation de la profession infirmière. Pour plus d'information à propos de notre programme d'agrément, veuillez communiquer avec Loyal Bou Abdo <lbou-abdo@CASN.ca>.

Normes de qualité et dimensions

Le programme d'agrément de l'ACESI s'inspire de valeurs et principes fondamentaux axés sur la promotion de l'amélioration continue de la qualité et la prestation d'une assurance qualité. Les normes s'appliquent tant aux nouveaux programmes qu'aux programmes existants. Consultez nos Normes d'agrément sur notre site Web: Accred.CASN.ca. Elles représentent les attentes en matière de qualité quant aux programmes de formation d'infirmières et sont énoncées de manière générale. Quatre dimensions de qualité globales ont orienté l'élaboration des normes du programme d'agrément de l'ACESI et sont transmises tout au long du programme :

1. **Pertinence**
2. **Obligation de rendre compte**
3. **Cohérence**
4. **Spécificité**

Est-il temps d'obtenir un agrément?

Discutons de votre école, de vos étudiantes et d'occasions de collaborer afin que votre programme! Appelez le 613 235-3150 (poste 162) ou communiquez avec Loyal Bou Abdo par courriel à <lbou-abdo@CASN.ca> today! > dès aujourd'hui! Loyal, la Directrice principale, agrément et évaluation de l'ACESI, saura vous aider.



Contexte de l'ACESI

L'ACESI tient lieu d'organisme national d'agrément pour les programmes de formation en sciences infirmières canadiens. C'est en 1987 que l'association a agréé pour la première fois un programme de formation en soins infirmiers de premier cycle universitaire au Canada. Depuis, cette activité d'agrément est devenue une fonction essentielle de l'ACESI, qui effectue des examens impliquant plus d'une douzaine d'écoles chaque année.

L'agrément favorise l'excellence et est reconnu partout au monde comme un moyen objectif et important d'évaluation de programmes de formation professionnels. Il permet de cerner les forces et les possibilités d'amélioration pouvant orienter la prise de décisions. Le processus procure aux administratrices et aux membres du corps professoral des renseignements sur les secteurs devant être développés ou modifiés ou ayant besoin de ressources.

Le programme d'agrément énonce les dimensions de qualité obligatoires, les normes, les descripteurs et les éléments clés en fonction desquels les programmes de transition pour les infirmières formées à l'étranger sont évalués, tout en prévoyant une certaine marge de manœuvre à l'égard de la structure organisationnelle et du programme d'études. Cette marge de manœuvre assure l'autonomie des programmes dans leurs perspectives pédagogiques et leur permet de s'adapter à leurs propres contextes régional, social, professionnel et institutionnel.

Le programme d'agrément de l'ACESI, fondé sur la philosophie initiale et sur la démarche de programmes antérieurs, est revu sur une base régulière et amélioré au besoin. Ceci est conforme à une démarche d'amélioration continue de la qualité. Les changements récents au programme d'agrément répondent à l'évolution de l'enseignement à distance, à la multiplication de partenariats de collaboration, et aux nouveaux modèles de programmes selon un nouveau cadre et des normes accrues. Le tableau suivant présente certains jalons de l'agrément de l'ACESI.



Étapes clés du Programme d'agrément de l'ACESI



1987

L'ACESI instaure un processus national d'agrément volontaire pour les programmes de premier cycle en sciences infirmières qui est appuyé par tous les membres.



1994

L'ACESI devient cofondatrice de l'Association des agences d'agrément du Canada, une association nationale représentant les organismes d'agrément de plus de 20 professions et d'autres organisations d'agrément.



2020

Examen et révision en profondeur du programme d'agrément de l'ACESI, avec un nouvel élément clé pour assurer la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

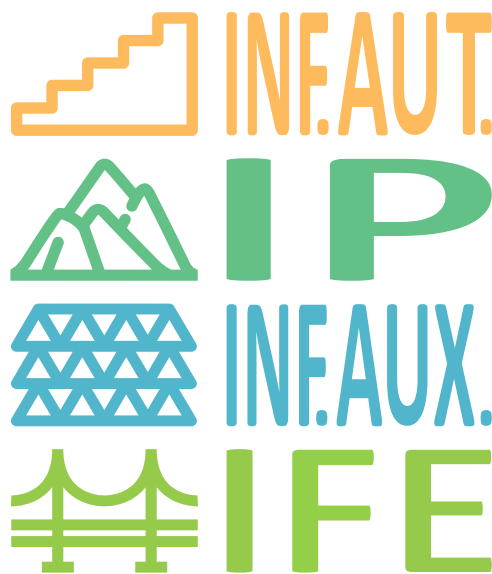
L'agrément est synonyme d'excellence

- ★ Améliore la qualité du programme
- ★ Promeut les normes nationales
- ★ Attire les meilleures étudiantes
- ★ Exploite les demandes de soutien accru
- ★ Renforce les décisions relatives aux programmes d'études



CASN Accreditation
Agrément de l'ACESI

LES PROGRAMMES D'AGRÈMENT



© 2023, Canadian Association of Schools of Nursing |
Association canadienne des écoles de sciences infirmières
All Rights Reserved.

Téléphone : 613-235-3150 (poste 162)

Courriel : lbou-abdo@CASN.ca

Site Web : Accred.CASN.ca/fr